

Colloque Micropolluants et eaux pluviales en ville

Allocution d'introduction

Laure Souliac- MTES-
20 mai 2019



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Quelle est la politique du ministère de la Transition écologique et solidaire ?

1- actions déjà en cours

Le ruissellement des eaux pluviales sur les surfaces imperméabilisées (routes, façades, ...), le débordement des systèmes d'assainissement par temps de pluie, les mauvais branchements (eaux usées/ pluvial) sont des sources d'émission de micropolluants



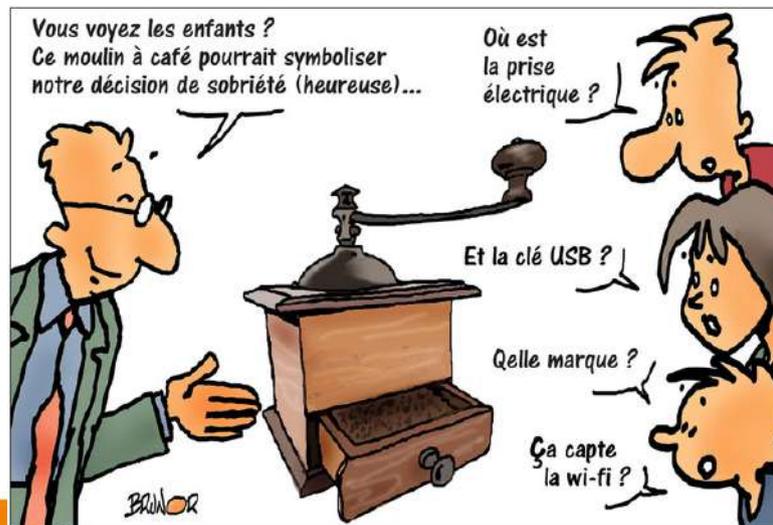
Mieux vaut prévenir que guérir : sobriété, réduire les pollutions à la source, gérer en amont
Intérêt notable de l'arrêté du 21 juillet 2015 donnant des prescriptions sur les systèmes d'assainissement

Ci-après des exemples illustrant la politique du MTES

La réduction des pesticides dans les JEVI



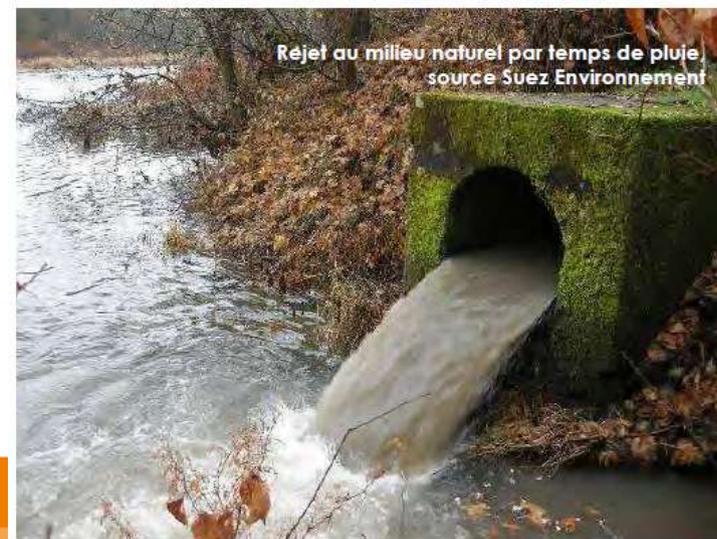
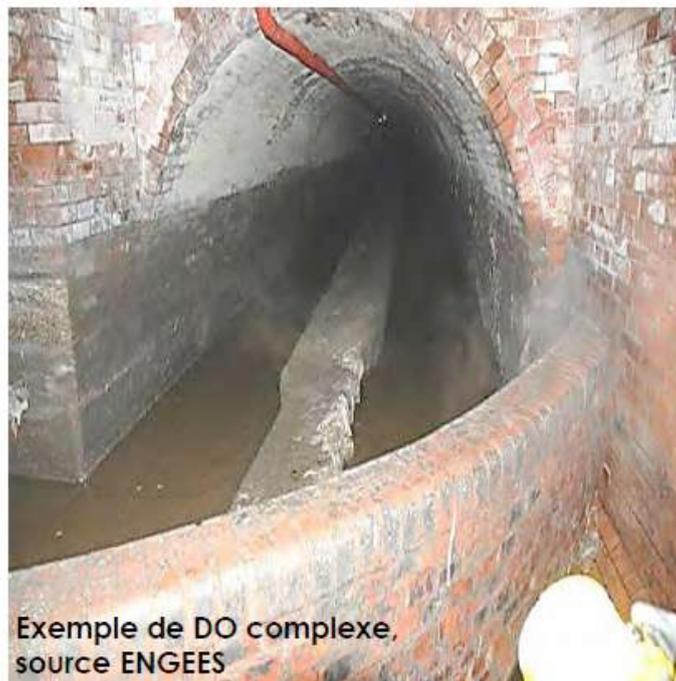
- La loi du 6 février 2014, dite loi « Labbé »,
 - interdit depuis le 1^{er} janvier 2017 l'usage des pesticides
 - dans les espaces verts, promenades, forêts, voiries, accessibles au public,
- sauf :
- produits de biocontrôle, à faible risque, ou AB,
 - danger sanitaire pour le patrimoine et la santé végétale,
 - dérogations liés à la sécurité sur la voirie routière



Les changements de pratiques nécessitent un accompagnement



Déversoirs d'orages: vecteurs d'eau usées non traitées et donc de micropolluants par temps de pluie





Incitation à une gestion des eaux pluviales « à la parcelle » pour limiter leur ruissellement



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Et d'autres solutions
encore citées
dans le plan
micropolluants
dont celles résultant de
l'AAP AFB AE MTES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Quelle est la politique du ministère de la Transition écologique et solidaire ?

2- pistes à venir suite

- au rapport de Pierre Alain Roche (CGEDD)
- des assises de l'eau en cours



Rapport CGEDD mai 2018

Des recommandations pour la gestion des eaux pluviales et de ruissellement basées sur un diagnostic et un plan d'actions sur dix ans pour faire face à différents enjeux :

- Limiter les rejets par temps de pluie pour améliorer la qualité des masses d'eau au regard des échéances DCE;
- Limiter les risques liés aux inondations par les eaux de ruissellement ;
- Valoriser l'eau dans la ville.
- Avoir une politique plus transversale
- Donner davantage de moyens aux collectivités compétentes

----> MTES : réflexion sur feuille de route pluvial.



Économiser, protéger et partager la ressource en eau

« Une politique de l'eau dynamique et ambitieuse est indispensable pour réussir notre adaptation au changement climatique et préserver la biodiversité aquatique et terrestre. Nous devons poursuivre nos efforts afin de trouver de nouvelles solutions pour une meilleure gestion de l'eau ».

François de Rugy, ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire



Pistes exprimées lors des assises: renforcer le lien eau-urbanisme

Prendre en compte la gestion de l'eau dans les documents d'urbanisme

- Renforcer l'opposabilité des SDAGE et SAGE vis-à-vis des documents d'urbanisme
- Encourager la désimperméabilisation, freiner l'artificialisation et améliorer l'infiltration des eaux dans les sols
- Intégrer les contraintes liées à la gestion de l'eau en amont de l'élaboration des documents d'urbanisme et des projets d'aménagement

Gestion intégrée des eaux pluviales

- Mettre en place par défaut une obligation de transparence hydraulique pour tout nouvel aménagement et prévoir la justification et la compensation de toute dérogation
- Mettre en place une feuille de route pour une gestion des eaux pluviales qui privilégie l'infiltration
- Généraliser d'ici 2025 les zonages de gestion des eaux pluviales



Pistes suite aux assises : mobiliser les solutions fondées sur la nature au service de l'eau

Introduire explicitement les solutions fondées sur la nature dans les documents de planification (notamment SRADDET, SCOT, PLUi)

Partager les compétences et les connaissances

- **structurer une filière économique et renforcer la coordination des réseaux de compétences**
- **Porter les questions de R&D liées aux « solutions fondées sur la nature » dans les stratégies d'organismes publics de recherche**



Assises de l'eau : des pistes en vue pour la lutte contre les micropolluants

1. Faire évoluer la redevance pour pollution domestique pour mieux prendre en compte les micropolluants
2. Mener une campagne de communication sur les micropolluants
3. Capitaliser les expériences de réduction à la source des micropolluants des collectivités innovantes sélectionnées dans le cadre de l'appel à projet de l'AFB sur les micropolluants des eaux urbaines.

Nota Bene : toutes les pistes évoquées pendant les assises ne seront pas forcément reprises au niveau politique. Des annonces seront faites fin juin début juillet 2019

Conclusion

Intérêt de :

- **pousser à la sobriété des usages**
- **de mener des actions à l'amont plutôt qu'à l'aval**
- **de préférer les solutions fondées sur la nature**
- **d'avoir une vision globale et à la bonne échelle**
- **de créer des liens plus resserrés entre les outils de planification (eau / urbanisme)**
- **de pouvoir donner des outils aux collectivités compétentes**
- **de montrer l'exemple (Etat exemplaire) et de donner à voir (centre de ressources, sites de démonstration)**

